



REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 01/15



EPREUVE DU CODE DE LA ROUTE (ETG)

LA FORMATION

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

LES THEMES ABORDES ET LES COMPETENCES DEVELOPPEES

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets des perturbateurs comme l'alcool, les drogues et les médicaments.
- L'influence des états émotionnels et de la fatigue.
- Les risques au regard des conditions atmosphériques environnantes et des états de la chaussée.
- Etre capable de percevoir, analyser et décider du comportement à adopter

SONT EGALEMENT TRAITES LES RISQUES SPECIFIQUES LIES

- à l'inexpérience d'autres usagers de la route
- aux usagers les plus vulnérables mais aussi ceux ayant trait
- aux caractéristiques spécifiques de certaines catégories de véhicules et aux différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

ENFIN, LES ELEVES DOIVENT CONNAITRE

- les précautions à prendre en quittant le véhicule
- les facteurs de sécurité concernant le chargement de ce véhicule et les personnes transportées
- les règles d'une conduite respectueuse de l'environnement (niveau sonore, consommation de carburant et émissions de gaz à effet de serre)
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Cette formation peut être suivie de façon ou sous forme de stage accéléré.

CONDITIONS DE REUSSITE

Sont déclarés admissibles à l'épreuve pratique, les candidats ayant réussi l'épreuve théorique générale (code de la route)

L'épreuve de **code de la route** est déclarée réussie lorsque le candidat obtient un nombre de réponse juste supérieur ou égal à 35 sur un total de 45 questions, numérotées de 1 à 40 pour chaque série.

Les candidats ayant obtenu un résultat favorable à l'épreuve théorique générale conservent le bénéfice de leur admissibilité pour 5 épreuves pratiques par catégorie pendant un délai maximum de cinq ans.

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs
de la formation et son adaptation
au public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 02/15



FORMATION AM

Conduite d'un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur

L'élève doit être âgé de 14 ans

PARTIE THEORIQUE

Validée par la délivrance de l'ASSR 1/2 ou de l'ASR

SENSIBILISATION AUX RISQUES : 1H

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves la sensibilisation doit être organisée au milieu de la circulation.

-sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules

- la vitesse et ses conséquences
- échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse
- échange sur les situations vécues en première partie de conduite circulation

PARTIE PRATIQUE

Etre titulaire de l'ASSR 1/2 ou ASR

3 élèves max/enseignant pour le cyclomoteur

Choisir une des 2 options : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur (si cyclomoteur, reconnaissance de l'option quadricycle)

Durée de la formation : 7h

- Hors circulation : 2h

- Connaitre les équipements indispensables à la conduite d'un cyclo, leurs rôles
- La connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation

- En circulation : 4h de conduite effective par élève

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- de l'utilité et du respect de la règle
- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers
- des facteurs et de la prise de conscience des risques

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :


- démarrer le cyclo ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- s'insérer en sécurité dans la circulation
- prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64



	<p align="center">REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE</p> <p align="center"><i>Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé</i></p>	<p><i>Critère 1.3 : Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique</i></p> <p align="right">Mise en pratique : 06/02/2018 Page 03/15</p>
--	---	---



Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle, qu'il soit ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- freinage et, pour le cyclo, maintien de l'équilibre
- arrêt et départ en circulation (feux, stop...)
- ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement
- en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquage au sol, voies réservées...)
- en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit,

angles morts...)

Franchir les différents types d'intersections :

- détecter et identifier le type d'intersection
- évaluer la visibilité
- adapter sa vitesse
- respecter les règles relatives aux ordres de passage
- s'arrêter, le cas échéant, et repartir
- dégager une intersection

Changer de direction :

- avertir de son intention
- se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds

(gabarit, angles morts...)

- adapter sa vitesse
- respecter les règles de priorité
- dégager l'intersection

Pour les cyclomoteurs l'enseignant doit avoir la mention A. Pas nécessaire pour le quadricycle.

Délivrance d'une attestation de fin de formation

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64





FORMATION B

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir et tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière en ligne droite et un demi-tour en sécurité


Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croisez, dépasser, être dépassé €
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts, ...



	<p align="center">REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE</p> <p align="center"><i>Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé</i></p>	<p><i>Critère 1.3 : Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique</i></p> <p align="right">Mise en pratique : 06/02/2018 Page 05/15</p>
--	---	---



Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite



NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
 MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
 THOUARS : 06 21 27 60 21
 THENEZAY : 06 17 37 26 64





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 06/15



FORMATION B→A1

PROGRAMME DE FORMATION : 7H

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur devra insister sur l'importance :

- du respect de la règle
- de la prise d'information et de la communication
- de la prise de conscience des risques
- de l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...)
- du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables)
- du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon
- d'une conduite économique et respectueuse de l'environnement

PARTIE THEORIQUE 2H

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicule
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie
 - circuler de nuit
 - anticiper et détecter les dangers
- de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclettes
- de savoir se rendre détectable
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtement protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes)
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des 2 roues et 3 roues
- connaître les risques concernant l'adhérence : gazoil, peinture, plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons...
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse

PARTIE PRATIQUE 5H

- Hors circulation : 2h

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage)

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 07/15



- démarrer et s'arrêter
- position de conduite
- équilibre et répartition du poids du corps
- monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant)
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière)
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant), importance du regard
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule
 - avec et sans passager
 - en ligne droite et en virage

- **En circulation : 3h**

Cette partie pratique se fera en et hors agglomération

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- rechercher les indices utiles
- adapter sa vitesse aux situations
- respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales
- choisir la voie de circulation
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts)
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration, accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e)
- négocier un virage

La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.

Délivrance d'une attestation de fin de formation

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 08/15



FORMATION A2→A

Programme de formation pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans

PROGRAMME DE FORMATION : 7H

Nb d'élèves indifférent

La formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kW
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensable à la pratique sécuritaire de la conduite de motocyclette d'une puissance supérieure à 35kW
- de travailler, notamment sur le processus détection/analyse/décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

PARTIE THEORIQUE 2H

Présentation : les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants :

- type de permis détenu (s) et année (s) d'obtention
- nbr de kms parcourus/an
- type de motocyclette (s) utilisée (s)
- perception des dangers de la route
- attentes à l'égard du stage

Explication et échange sur les thèmes suivants :

- accidentalité, vitesse, détectabilité
 - présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
 - sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes

Explication et échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle
- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération
- vitesse et conséquence sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage et l'adhérence

Explication et échange sur l'expérimentation relative à la circulation inter-files des motocyclettes et sur les règles encadrant cette pratique

Explication et échange sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement adapté en cas d'accident et/ou de chute.

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

**PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64**





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 09/15



Conduite et produits psychoactifs

-statistiques : lien entre produits psychoactifs (alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière

Explication et échange sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite

Les sanctions

PARTIE PRATIQUE 5H

- Hors circulation : 2h

Chaque élève doit disposer d'une motocyclette

L'objectif est de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Thème des exercices qui peuvent être réalisés avec ou sans passager :

-explication et travail sur les situations de changement de direction à droite et à gauche :

-mouvements et positionnements du regard

-mouvements et positionnements de la tête et du corps

-comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et

réalisation d'exercices

-explication et travail sur le freinage :

-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée

-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante

-explication sur le transfert des masses

-comment s'arrêter et repartir en courbe

-explication et travail sur les techniques d'inclinaison :

-réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux

- En circulation : 3h

Pour cette partie, une seule motocyclette est utilisée

Maxi 4 élèves

Dans le véhicule suiveur : l'enseignant au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette et maxi 3 élèves en situation d'écoute pédagogique

Chaque élève effectue minimum 30 min de conduite puis 10 min consacrées au bilan de sa prestation :

-l'objectif est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action

-le bilan comprend :

-le ressenti de l'élève sur sa prestation

-dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation


-un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35kW

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64



	<p align="center">REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE</p> <p align="center"><i>Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé</i></p>	<p><i>Critère 1.3 : Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique</i></p> <p align="right">Mise en pratique : 06/02/2018 Page 10/15</p>
--	---	---



Clôture de la formation, échanges et bilan de la journée de formation (tour de table si formation collective) : durée 20 min

La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A en cours de validité.

Délivrance d'une attestation de fin de formation



NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
 MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
 THOUARS : 06 21 27 60 21
 THENEZAY : 06 17 37 26 64





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 11/15



FORMATION B96

L'élève doit être titulaire du permis B
PTAC de la remorque > 750kg
3500 kg < PTAC véhicule tracteur + PTAC remorque > 4250 kg

PARTIE PRATIQUE

Nb d'élèves indifférent

Durée de la formation : 7h

- Hors circulation : 4h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaitre et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare
- le freinage des remorques
- les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires
- les équipements obligatoires de la remorque :
 - feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants
 - équipements obligatoires supplémentaire pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1.60 mètres ou à 2.10 mètres
 - le triangle de présignalisation

Connaitre et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble

- signalisation spécifique
- l'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3.5 tonnes)
- le chargement : répartition, arrimage

Connaitre et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ


- vérification de l'état du véhicule tracteur (niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage)
- vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
- vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque
- réalisation d'exercices d'attelage/dételage

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64



	<p align="center">REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE</p> <p align="center"><i>Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé</i></p>	<p><i>Critère 1.3 : Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique</i></p> <p align="right">Mise en pratique : 06/02/2018 Page 12/15</p>
--	---	---



Connaitre et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage

-s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité

Réalisations d'exercices de maniabilité

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision

Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

- En circulation : 3h

Maxi 3 élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue minimum 50 min de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

L'accent est mis notamment sur :

-la maîtrise de l'ensemble : masse, gabarit, rapport vitesse/puissance, phénomène d'oscillation latérale.

-les angles morts

-les changements de direction

-la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)

-l'information et la communication avec les autres usagers

-l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt

-les trajectoires (virages, voies étroites)

-la maîtrise de l'ensemble et la partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

A l'issue de cette phase de conduite, 10 min sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

-le ressenti de sa prestation par l'élève

-dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

-un bilan de la prestation réalisé par l'enseignant, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble

La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie BE ou EB en cours de validité.

Délivrance d'une attestation de fin de formation

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
 MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
 THOUARS : 06 21 27 60 21
 THENEZAY : 06 17 37 26 64





FORMATION A1 ET A2

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maitriser la réalisation d'un freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- Maitriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croisez, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense





**REFERENTIEL DE QUALITE DES
FORMATIONS AU SEIN DES
ECOLES DE CONDUITE**

*Critère 1 :
Identification précise des objectifs de
la formation et son adaptation au
public formé*

*Critère 1.3 :
Définir pour chaque catégorie de
formation un programme détaillé
théorique et/ou pratique*

Mise en pratique : 06/02/2018
Page 14/15



- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique


- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'écoconduite

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64



	<p align="center">REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE</p> <p align="center"><i>Critère 1 : Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé</i></p>	<p><i>Critère 1.3 : Définir pour chaque catégorie de formation un programme détaillé théorique et/ou pratique</i></p> <p align="right">Mise en pratique : 06/02/2018 Page 15/15</p>
--	---	---



FORMATION B78 → B

A l'issue de la formation le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesse manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 6 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.

PROGRAMME DE FORMATION : 7h

SEQUENCE 1 : 2h

Trafic faible ou nul

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

SEQUENCE 2 : 5h

Conditions de circulation variées, simple et complexes

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

La formation est pratique et individuelle.

Des apports théoriques sont délivrés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner en cours de validité

Une partie de la séquence 1, limitée à 1 heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesse manuelle.

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'auto-école.

Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

NOS CONTACTS :

RENSEIGNEZ-VOUS POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES.

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
THENEZAY : 06 17 37 26 64

